



WOLFISHEIM

Mairie de WOLFISHEIM
19, rue du MOULIN
67202 WOLFISHEIM

Tél. 03 88 78 14 19

Fax. 03 88 77 02 75

mairie@wolfisheim.fr

Procès-Verbal de constatations d'infraction dressé en vertu de l'article R 571-92 du code de

L'environnement

VU les articles L 2542-1 à L 2542-3 du code général des collectivités territoriales

VU l'article L 1311-2 du code de la santé publique

VU les articles 571-1 à L.571-26 du code de l'environnement

VU l'article 429 du code de procédure pénale

Vu la demande dite « Gdema » déposée sur la plateforme dématérialisée de l'EMS (numéro 445 483) le 21 février 2024,

Vu les relances de la commune formulées par courriels les 25 et 28 mars 2024 auprès des services de l'EMS (Service des Voies Publiques),

Vu la demande formulée par la commune auprès des services d'Orange par courriel du 16 avril 2024 et par téléphone le 17 avril 2024,

Vu l'assermentation de Monsieur Serge Loupmon en qualité d'ASVP, du tribunal judiciaire de Strasbourg du 26 janvier 2021 à 14h00

Considérant que plusieurs plaintes sur un éventuel bruit sur chaussé ont été relayées en Mairie au niveau de la rue du général Leclerc.

Considérant la nécessité pour le maintien de l'ordre public de faire cesser les éventuels troubles occasionnés.

Considérant l'absence de réponse opérationnelle de la part de la société orange :

Après enquête est alors dressé ledit Procès-verbal à l'encontre de :

Accusé de réception en préfecture
067-216705517-20240502-AM20240502_080-AR
Date de télétransmission : 02/05/2024
Date de réception préfecture : 02/05/2024



Mairie de WOLFISHEIM

La société orange immatriculée au RCS de Nanterre 380 129 866 sis 111, quai du Président Roosevelt 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Le 30/04/2024 à Wolfisheim, rue du général Leclerc à 10h40 :

Nous Serge Loupmon, Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), avons constaté au droit du n° 85 rue du Général Leclerc sis à Wolfisheim et dans un rayon d'environ 100 mètres la présence d'un bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage.

Après investigations, le bruit provient d'un regard télécom appartenant à la société orange d'une dimension de 150 cm de long sur 85 cm de large (cf photos jointes) faisant apparaitre un disfonctionnement dans son système de pose.

Le bruit généré à chaque passage de voiture trouble de manière disproportionné la tranquillité publique.

Une enquête de voisinage opérée sur place, laisse apparaitre que certains riverains ne peuvent plus jouir de leurs espaces extérieurs.

De quoi nous avons dressé le présent qui a été clos ce jour, le 30 avril 2024 à 11h00 à Wolfisheim.

et avons signé.

Le 30/04/2024

Serge Loupmon